

Alain LEMARECHAL

COMPLÉMENTS DE TEMPS ET DE LIEU SANS MARQUE ET SUPERPOSITION DES MARQUES.

Jean Perrot a été un des premiers à introduire en France les travaux de l'École de Prague (Mathesius, Firbas, Daneš) sur la "perspective fonctionnelle de la phrase", et fait partie des linguistes qui, depuis, n'ont cessé de souligner que l'intonation n'est pas un épiphénomène "expressif", mais joue à un niveau qui lui est propre, distinct des relations syntaxiques : celui de la hiérarchie de l'information¹. J'avais eu le sentiment de m'inscrire dans la même ligne de pensée quand j'ai avancé, dans le *BSL* 1983², l'idée que la structuration de tout énoncé requiert l'intervention simultanée ("superposition des marques") de marques de plusieurs types différents pouvant avoir chacune leur signifié propre - marques non seulement segmentales (affixes et mots grammaticaux divers) et intonatives, mais aussi catégorielles (les phénomènes de valence et d'orientation et, d'une façon générale, tout ce qui doit être considéré comme stocké dans le lexique avec l'appartenance des unités à telle ou telle catégorie d'unités, c'est-à-dire à telle ou telle partie du discours ou sous-classe de partie du discours), séquentielles (ordre des mots et des unités), intégratives (tout phénomène démarcatif), etc. - ce qui conduit à avoir de la syntaxe une conception pluridimensionnelle. En diachronie, les échanges de valeurs entre ces types de marques est un puissant facteur de renouvellement des systèmes ; en synchronie, cette superposition des marques est omniprésente.

Nous montrerons, à propos de certains compléments de lieu et de temps, le jeu entre :

- 1) relateurs (marques segmentales),
- 2) valence des régissants (verbes de position, de mouvement et de déplacement pour les compléments de lieu, mais peut-être aussi l'*Aktionsart* et l'aspect-temps des formes verbales pour les compléments de temps) et appartenance des compléments à telles ou telles sous-classes particulières, noms de lieu et de temps (marques catégorielles),
- 3) ordre des mots (marques séquentielles) et
- 4) intégration à différents niveaux de la phrase (marques intégratives).

¹. Cf. Perrot 1973, et pour les *Travaux de linguistique de Prague*, J. Vachek.

². Cf. Lemaréchal, 1983.

Les circonstants sont marqués de façons très diverses selon les langues :

- 1) leur marquage peut être assuré par des marques segmentales spécialisées (des relateurs),
- 2) les équivalents de ces relateurs peuvent être fournis par des verbes plus ou moins spécialisés, ou
- 3) par des noms plus ou moins spécialisés.

En français, les circonstants sont marqués, entre autres marques superposées, par des marques segmentales spécialisées (des relateurs) ; dans d'autres langues, ce sont des postpositions, marques de cas (et des combinaisons de fonctionnement variable entre pré- et postpositions et marques de cas³) :

français *Paul a mangé dans le parc*

La situation est claire : le relateur ajoute une relation absente de la proposition et ouvre une place d'argument supplémentaire, si on symbolise les relations sous forme de $f(x, \dots)$ ⁴, c'est-à-dire pour un relateur sous la forme d'un :

$R(X, z)$

où X représente l'incidence de la préposition (ou du relateur en général)⁵
et z représente le terme ajouté

Dans beaucoup de langues, ces syntagmes peuvent fonctionner comme compléments de verbe ; la situation est déjà moins claire dans la mesure où tout se passe comme si la même place d'argument était ouverte deux fois : par la valence du verbe et par le relateur. La comparaison entre les deux situations nous apprend que, pour qu'il y ait interprétation du syntagme à

³. Spécification du cas par la pré-/postposition, opposition croisée entre valeurs du cas et valeur de la pré-/postposition, réaction totale du cas par la pré-/postposition, etc., ce qui ne fait que mettre en oeuvre des types différents d'accord sémique entre cas et pré-/postposition.

⁴. Ce qui ne suppose nullement que l'on ait un ordinateur dans la tête (cf. *Etudes de morphologie en f(x, ...)*, 235 sqq.

⁵. C'est-à-dire : soit le V (dans le cas des compléments "indirects"), soit le noyau prédicatif (dans le cas des circonstants exprimant des spécifications internes du procès ou des repérages externes, de temps, lieu, etc.), soit le contenu propositionnel (syntagmes adverbiaux d'attitude propositionnelle), soit l'énoncé (syntagmes adverbiaux d'énonciation) ; X peut aussi représenter un nom dans le cas d'un syntagme à relateur complément de nom (que ce syntagme instancie ou non une place d'argument dans le cas d'un nom relationnel ; cf. *Etudes de morphologie en f(x, ...)*, 175 sqq.).

Je suis ici une répartition de l'incidence des compléments circonstanciels en niveaux inspirés de Dik, cf. *Zéro(s)*, 64 sqq.

relateur comme complément du verbe et non comme complément circonstanciel, ce que nous avons appelé "captation"⁶, il faut qu'il y ait "vraisemblance sémantique", c'est-à-dire accord sémique entre le rôle sémantique assigné à la place d'argument par la valence du verbe, le rôle sémantique assigné à la place d'argument par le relateur et le régime de ce relateur :

Paul est assis sur la chaise (captation par le sème *siège*⁷)
sur un pneu (idem)
dans la chambre (captation comme "localisation" du fait que
 "être assis" est un verbe hyponymique de position)
Paul mange dans la chambre (pas de "captation"⁸)

on s'aperçoit qu'un syntagme en *sur...* est obligatoirement interprété comme "siège"⁹, même si le choix du régime de *sur* aboutit à un énoncé absurde ou difficilement interprétable¹⁰ :

Paul est assis sur la chambre ("chambre" comme un cube sur lequel on peut s'asseoir"???)

Par ailleurs, dans une langue comme le français, les syntagmes à relateurs commutent avec les adverbes dont ils partagent pratiquement toutes les fonctions¹¹ ; il s'agit donc d'un phénomène catégoriel¹² : des syntagmes substantivaux (dont les fonctions fondamentales sont de fournir sujet et objet) accèdent aux fonctions fondamentales caractéristiques des adverbes, d'où l'étiquette, tout à fait légitime, de syntagmes adverbiaux qui leur est donnée dans des théories linguistiques fort diverses. On doit donc

⁶. Cf. *Les parties du discours*, chap. XI.

⁷. En fait, représentable par simple conversion (une espèce de conversion de voix), avec une notation des rôles sémantiques R de l'actant (x, y, z, \dots) par rapport au régissant (ici V), sous la forme de $f(x, \dots)$.

V "être-assis" $(x, z) \rightarrow R_x(V, x)$ rôle du "positionner" (Dik)

$R_{Loc}(V, z)$ rôle de Localisation, ici V étant "être assis", on a "siège".

⁸. On ne s'attardera pas ici sur le traitement à réserver à un *Paul dort dans la chambre*.

⁹. Nom d'instrument/lieu d'un "être-assis" (x, z) lui-même interprétable par la notion d'orientation primaire des nominaux (cf. *Les parties du discours*, chap. V "L'orientation par rapport à la base. Orientation et dérivation").

¹⁰. Voir l'effet sur *Paul est assis sur/dans le bureau*.

¹¹. Sauf celles de compléments de nom : les syntagmes à relateurs sont enchâssés directement dans le syntagme nominal, tandis que les adverbes (et, en fait, une sous-classe restreinte d'entre eux) sont précédés de la préposition *de* : *les gens d'ici*, *les jeunes de maintenant*.

¹². Sur cette ensemble de problèmes, cf. Tesnière, *Esquisse d'une syntaxe structurale*, 17, et, entre autres, *Éléments de syntaxe structurale*, 364 sqq. ; sur la relecture que j'en propose, cf. *Les parties du discours*, chap. II "Une théorie généralisée de la translation" et *Zéro(s)*, 118 sqq.

aussi les analyser en termes de changement de catégories (parties du discours), c'est-à-dire en termes de translation.

En chinois, c'est une sous-classe particulière de verbes (verbes-prépositions) qui fournit les équivalents des relateurs (ou d'une partie d'entre eux), dans la construction particulière appelée série verbale, permettant de juxtaposer étroitement des syntagmes verbaux :

Chinois *ta tiào zài zhuōzi-shang* "he jumped onto the table"¹³
 il saute (être-)sur table dessus

Le seul moyen d'unifier translinguistiquement tous ces types de marquage est de poser que ce qui assure la relation est un sème relationnel (ouvrant une place d'argument et spécifiant le rôle sémantique de ce dernier et représentable lui-même sous la forme de $f(x, \dots)$) qui peut être associé, selon les langues ou, dans une même langue, selon les structures (avec des oppositions mettant en jeu des phénomènes de hiérarchisation de l'information, focalisation, etc.), au verbe¹⁴, à un relateur, à un verbe-préposition pris dans une série verbale.

Cependant, dans certaines langues, ce sont certains noms de lieu ou de temps qui fournissent les équivalents de nos relateurs, mais, en tant que noms, ils peuvent fonctionner aussi bien comme actant, sujet ou objet, et non pas seulement comme complément indirect de verbes à sème locatif (verbes de position, mouvement ou déplacement) ou comme complément circonstanciel. On ne peut pas dire que ces noms-prépositions marquent, en eux-mêmes, la relation. Ce qui distingue les fonctions, ce sont les marques séquentielles et les marques catégorielles :

¹³. Le contraste avec (simple série verbale) :

ta zài zhuōzi-shang tiào "he is on the table jumping"
 il (être-)sur table sauter

est évidemment significatif, et montre que les marques séquentielles (ici, iconique, mais, dans d'autres langues, l'ordre des verbes en série verbale est anti-iconique) jouent un rôle essentiel dans le calcul du sens : *zài* verbe de position est, ou bien associé à la phase finale du procès (cf. Cartier, Iljic ; sur l'importance des prédicats sémantologiques multiples nécessairement associés aux verbes de mouvement et de déplacement et couplés avec les différentes phases impliquées par leur temporalité interne, cf. Boons *et al.*) ; ou bien, fournit le cadre.

¹⁴. Cela suppose qu'on représente non seulement les verbes et les places d'actants qu'ils contrôlent sous la forme de $f(x, \dots)$, mais aussi le rôle sémantique de chacun des actants sous la forme de $f(x, y)$, c'est-à-dire sous la forme d'autant de $R(V, x)$ qu'il y a d'actants ; ainsi, pour un verbe trivalent :

$$f_V(x, y, z) \dashrightarrow \begin{matrix} R_x(V, x) \\ R_y(V, y) \\ R_z(V, z) \end{matrix}$$

Pour plus de détails, cf. *Zéro(s)*, 60 sqq.

sujet	avant le verbe
complément de verbe	après le verbe
complément directionnel...	après le verbe + contrôle par la valence des sous-classes des verbes de position, mouvement et déplacement
complément circonstanciel...	non contrôlé

On ne peut pas dire non plus qu'ils assurent un véritable changement de parties du discours, tout au plus un changement de sous-classe de partie du discours (l'ensemble des noms) à sous-classe de partie du discours (les noms de lieu). Ce qui fait qu'avec une préposition d'une langue comme le français il y a bien translation, c'est qu'il y a changement de contrainte sur les fonctions.

Dans une partie des langues bantoues enfin, le nom fonctionnant comme complément circonstanciel de lieu est seulement reclassifié au moyen d'une marque de classe particulière, une marque de classe locative :

Luganda	<i>ba-</i>	<i>sula</i>	<i>ku</i>	<i>lu-</i>	<i>sozi</i>	<i>olwo</i>
	ils	habitent	MclLoc	MCl	colline	Dém (accord avec MCl)
	"ils habitent sur cette colline"					
	<i>n-</i>	<i>nenda</i>	<i>mu</i>	<i>ky-alo</i>	"je vais dans le village"	
	je	vais	MclLoc	Mcl	village	

mais, comme dans le cas précédent, ce nom reclassifié en nom de lieu reste cependant un nom qui peut exercer les fonctions de sujet, objet, etc. :

luganda	<i>mu-</i>	<i>ki-</i>	<i>buga</i>	<i>mw-</i>	<i>onna</i>	<i>mu-</i>	<i>judde</i>	<i>a-</i>	<i>ba-</i>	<i>genyi</i>
	Mloc	MCl	ville	Mloc	entier	Mloc	être-rempli	MSubst	MCl	visiteur
	↑		↑			↑				
	accord en locativité									
	"la ville entière est pleine de visiteurs" (Ashton, 266)									

En termes de translation, on ne peut pas dire qu'il y ait un véritable changement de parties du discours, une translation en adverbe, mais seulement un changement de sous-classe de partie du discours à sous-classe de partie du discours ; mais, cette fois, on voit en quoi consiste cette translation de sous-classe à sous-classe : en une reclassification, en l'occurrence non seulement de l'objet en tant que lieu, mais en tant qu'intérieur (classe locative en *mu-*) vs. en tant que "parage", classe locative en *ku-*. La comparaison entre langues à relateurs et langues à classes locatives nous apprend une chose : que les prépositions et autres relateurs cumulent la fonction de marquage de la relation $R(X,z)$ et celle de

reclassification du régime non seulement comme "lieu" vs. "instrument"¹⁵, etc., comme "intérieur" vs. "surface supérieure", etc. (*dans, sur*, etc.).

Or, on constate que les circonstants sans marque segmentale de relation ne sont pas absents d'une langue comme le français : une partie des compléments de temps et de lieu est fournie par des syntagmes sans relateur, c'est-à-dire sans marque segmentale de relation, mais par de simples syntagmes nominaux :

- a) il s'agit d'abord d'une partie des compléments de temps¹⁶ :
- il vient lundi/le lundi/ce lundi/chaque lundi*
il vient la semaine dernière/prochaine/précédente/suivante
 vs. *à Pâques/au siècle dernier/au 21ème siècle/au printemps*,
 vs. *en 1998/en janvier/en automne*
il a travaillé trois semaines
 vs. *pendant trois semaines*
 vs. *il a fait ce travail en trois semaines*

Il est clair que la sous-classe du nom complément est essentielle (ainsi que la présence ou l'absence de déterminant) ;

- b) le phénomène est également attesté avec une partie des compléments de lieu :
- je suis/vais/conduis Pierre* *bd. Victor Hugo/8 bd. Victor Hugo*
 vs. *ici/à Paris*
 vs. *au bd. V. Hugo/au 8 bd. V. Hugo*¹⁷

La situation est la même qu'avec les compléments de temps - la sous-classe du nom complément joue un rôle essentiel - à ceci près qu'on ne trouve ces compléments de lieu sans relateur que comme compléments de verbe, et non comme compléments circonstanciels : l'appartenance du nom à une certaine sous-classe de noms (de lieu) ne suffit, pour que la relation s'établisse en l'absence de relateur, que quand il sature une place d'argument déjà classifié comme local par le verbe régissant - mais, au moins dans le

¹⁵. En fait, les sèmes ne sont pas ceux-là, vu que les relateurs de lieu fonctionnent pour le temps, etc., vu qu'*avec* ne fonctionne pas seulement comme marque d'instrumental, mais aussi de comitatif, et d'autres types de concomitance (cf. *Etudes de morphologie...*, chap. IX).

¹⁶. Cf. l'abondante bibliographie, essentiellement orientée vers la sémantique, sur le sujet, en particulier, les travaux de A.-M. Berthonneau et L. José à paraître *a* et *b* (thèse en cours).

¹⁷. Avec une différence de sens, au moins avec certains verbes : avec la préposition *à*, on a un repère externe : *je suis/j'arrive au bd. V. Hugo* implique "au niveau du bd. V. Hugo" (on est dans telle rue à l'intersection du bd. V. Hugo, et non dans ce boulevard) ; de même *je suis au 8 bd. V. Hugo* implique qu'on est devant plutôt qu'à l'intérieur de l'immeuble portant ce numéro. On constate une opposition du même ordre entre *le matin* (repère à l'intérieur de l'intervalle d'ailleurs conçu comme massif) et *au matin* (= "au début du matin"), cf. L. José.

cas des compléments de temps de durée, le syntagme nominal sous-classifié comme temporel ne sature-t-il pas une place d'argument temporel ouverte, et déjà en partie spécifiée, par les indications d'*Aktionsart* portées par la forme verbale¹⁸ ?

il régna 45 ans

Ici non plus, aucune marque segmentale ne marque la relation : dans le cas des compléments de lieu sans préposition, ne sont en jeu que l'ordre des mots (marque séquentielle) et que l'appartenance du nom complément à une certaine sous-classe particulière de noms, l'appartenance du verbe (il s'agit toujours de compléments de verbes) à une certaine sous-classe de verbes (de position, de mouvement et de déplacement), marques catégorielles.

On voit que des éléments de types divers contribuent au marquage de la relation : non seulement des marques segmentales comme les prépositions, postpositions, marques de cas, etc., mais aussi la catégorie du nom complément (dans le cas des compléments de lieu et de temps sans préposition), ainsi que celle du verbe régissant (dans le cas des compléments indirects de verbe et, en particulier, des compléments locaux des verbes de position, mouvement et déplacement), ce qui relève des marques catégorielles. Mais l'ordre des mots et les phénomènes d'intégration, c'est-à-dire les marques séquentielles et les marques intégratives, jouent également un rôle : ainsi, le simple complément de durée sans préposition fonctionne mieux immédiatement après le verbe :

il a travaillé 10 ans sur ce livre (sans accent d'emphase sur *10 ans*, ni pause avant)
 ?*il a travaillé sur ce livre 10 ans* (id.)
 ??*il a travaillé sur ce livre avec acharnement 10 ans* (id.)

mais :

il a travaillé sur ce livre, 10 ans (avec accent sur *10 ans*)

de même, l'antéposition d'un complément de temps sans préposition n'est possible qu'en tant que rhème avec emphase, et non en tant que thème :

pendant 10 ans (avec marque intonative de thème), *il a travaillé sur ce livre*
 **10 ans* (avec marque intonative de thème), *il a travaillé sur ce livre*
10 ans (avec accent d'emphase rhématique), *il a travaillé sur ce livre*

¹⁸. Représentable par $V[T, f(x, y, \dots)]$ où V représente la forme verbale, T l'argument temporel (sans doute un ensemble complexe comportant des informations sur l'intervalle aussi bien que les bornes de celui-ci), et $f(x, \dots)$ représentant la formule argumentale correspondant à la valence de la forme verbale.

Plus que jamais, le phénomène de la superposition des marques est à l'ordre du jour, et une conception pluridimensionnelle de la syntaxe, nécessaire.

L'interprétation de la structure syntaxique de tout énoncé repose sur un marquage morphosyntaxique complexe superposant des marques de différents types. Pour tout énoncé, on doit donc commencer par dresser un inventaire exhaustif de toutes les marques, de tous types, qu'il met en jeu. Mais on doit aussi déterminer, dans cet énoncé, ce qui est explicitement marqué et ce qui ne l'est pas et reste ouvert, à charge pour l'interlocuteur d'inférer une interprétation à partir de ce qui est effectivement marqué et de ce qu'il sait de la situation. Prenons un cas extrême : en birman, on a le choix entre marquer ou non au moyen d'un (équivalent de) relateur les syntagmes à l'intérieur d'une proposition, sachant que l'ordre des mots est libre, sauf pour le sujet toujours placé en tête. Ainsi on peut avoir un énoncé dénué de marques segmentales où les termes sont simplement juxtaposés :

<i>Thu</i>	<i>măne?hpañ</i>	<i>yañkouñ</i>	<i>ăhtou?</i>	<i>poú</i>
il	demain	Rangoon	paquet	envoyer

"il enverra demain le paquet à Rangoon" (Okell, 126-127)

En l'absence de marques, les relations sémantiques restent non spécifiées, la relation réelle est reconstruite par inférence ; du point de vue du signifiant, il y a seulement co-occurrence de deux ou plusieurs segments à l'intérieur d'un segment englobant ; nous avons proposé¹⁹ d'appeler ce type de relation, omniprésente à travers les langues²⁰, "relation minimale".

On observe cependant qu'outre la marque séquentielle de sujet constituée par la position de ce dernier en tête d'énoncé, d'autres éléments sont là pour guider les inférences :

- 1) la co-occurrence de deux éléments n'est interprétable comme une relation minimale que dans les limites d'un certain segment englobant, ici la phrase, entre des éléments eux-mêmes individualisés, c'est-à-dire délimités : cela suppose l'existence de marques intégratives ;
- 2) c'est d'ailleurs dans ces limites, c'est-à-dire une fois qu'ont joué les marques intégratives, que peut intervenir une marque séquentielle

¹⁹. Cf. *Zéro(s)*, chap. IV.

²⁰. A tous les niveaux d'intégration : au mot, au mot accentuel, au syntagme, au noyau propositionnel, à la phrase, etc. Ainsi, par exemple, dans les mots composés : *garde-fou*, dans les syntagmes nominaux à "substantifs épithètes" (cf. M. Noailly 1990) : *fraises Chantilly*, dans les cas d'incorporation de l'objet, en français avec les verbes supports : *faire route*.

comme celle constituée par la position du sujet en tête de proposition ;

- 3) la présence d'un mot comme *poú* n'est pas neutre : s'il s'agit bien d'un verbe "envoyer" ou pouvant avoir cette valeur parmi d'autres²¹, on a là un verbe de déplacement impliquant un mobile changeant de position, et donc un $f(x,y,z)$ où un des arguments est constitué par le mobile et un autre par un argument local (représentant, vu le sémantisme, le lieu d'arrivée), d'où une possibilité d'identifier, dans les limites de la vraisemblance²², parmi les syntagmes substantivaux présents dans la phrase des termes susceptibles d'instancier ces places d'argument ;
- 4) l'appartenance de *yañkouñ* "Rangoon" à la catégorie des noms propres de lieu n'est pas non plus sans importance, à en juger par les nombreux cas où, même dans les langues à relateurs non facultatifs, des compléments de lieu ou de temps sont dépourvus de relateur, pour peu qu'ils soient constitués par des noms appartenant à certaines sous-classes de noms de lieu ou de temps (cf. en français, *je suis/vais/conduis Pierre boulevard Victor Hugo*) ;
- 5) enfin, c'est seulement en cas d'ambiguïté ou avec d'autres intentions particulières que l'on introduira une ou plusieurs marques segmentales :

thu (ka) mǎne?hpañ yañkouñ (kou) ǎhtou? (kou) poú
 il Magent demain Rangoon Mlatif paquet Mobjet envoyer
 "il enverra demain le paquet à Rangoon" (Okell, p. 126-127)

La relation minimale constitue une sorte de fond sur lequel ce qui reste non spécifié dans certaines structures ou dans certaines langues, se trouve spécifié ailleurs par des contraintes. Les contraintes apportent des spécifications successives qui s'ajoutent sur le fond que constitue la "relation minimale" ; ces spécifications (contraintes) sont variables d'une langue à l'autre.

Ces contraintes, dans la mesure où elles sont associées à des valeurs, constituent des marques de différents types. Ceci est en parfaite conformité avec une orientation théorique qui tend à rendre compte des phénomènes

²¹. En effet, selon les langues, un verbe traduisible, dans certains contextes (c'est-à-dire selon la présence d'un certain nombre et d'un certain type d'arguments), par "envoyer" peut très bien être en fait un verbe "prendre" ou "mettre", ou bien encore le même verbe peut être un verbe de mouvement (où le mobile est sujet) et de déplacement (où le mobile est le patient), c'est-à-dire être tantôt bivalent, tantôt trivalent.

²². Importance de la notion de "vraisemblance sémantique" comme cadre d'inférence, cf. *Les parties du discours*, 230.

langagiers en termes d'émergence de formes, et non d'applications (au sens technique du mot) de systèmes formels plus ou moins sous-jacents.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- BERTHONNEAU Anne-Marie, 1989, *Composantes linguistiques de la référence temporelle. Les compléments de temps, du lexique à l'énoncé*, Thèse d'Etat, Paris-VII.
- CARTIER Alice, 1972, *Les verbes résultatifs en chinois moderne*, Paris, SLP.
- HAGÈGE Claude, 1975, *Le problème linguistique des prépositions et la solution chinoise*, Paris, SLP.
- ILJIC Robert, 1989, "A propos des composés verbaux V-O et V1V2 en mandarin", in Fraenkel (éd.), *La notion de prédicat*, Paris, Université de Paris VII, p. 39-57.
- JOSÉ Laurence, à paraître a, "Les compléments de localisation temporelle sans préposition : le cas des N d'unités", in *Cahiers Chronos*, 7.
- JOSÉ Laurence, à paraître b, "Localisation temporelle : marques syntaxiques et calculs référentiels", *SCOLIA*.
- LEMARÉCHAL Alain, 1983, "Sur la prétendue homonymie des marques de fonction : la superposition des marques", *BSLP* 78/1, 1983.
- LEMARÉCHAL Alain, 1989, *Les parties du discours. Sémantique et syntaxe*, Paris, PUF.
- LEMARÉCHAL Alain, 1997, *Zéro(s)*, Paris, PUF.
- LEMARÉCHAL Alain, 1998, *Etudes de morphologie en f(x,...)*, Paris, Peeters.
- LI Charles N. & Sandra A. THOMPSON, 1981, *Mandarin Chinese. A Functional Reference Grammar*, Berkeley, University of California Press.
- OKELL John, 1969, *A Reference Grammar of Colloquial Burmese*, London, Oxford University Press.
- PERROT Jean, 1973, "Fonctions syntaxiques, énonciation, information", *BSLP* 78/1, p. 85-101.
- VACHEK J. et al. (éd.), 1964-1970, *Travaux de linguistique de Prague, 1-4*, Prague-Paris, Klincksieck.